ZODIAC AVOX Systems

FICHE SIGNALÉTIQUE

SECTION 1 – IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

Nom du produit : **Générateur d'oxygène par produit chimique** Révision : 1 septembre 2004
Appareil respiratoire pour évacuation d'urgence
(EEBD / SCRAM / PBE)

Numéro de référence du produit : Générateurs 802400 - 02, 03
Ensembles générateur/épurateur/capuchon 802300 - 01, 02, 04, 05, 11, 12, 14, 14-Spec, 15, 16

AVOX SYSTEMS INC.
225 Erie Street
Lancaster, NY 14086, USA
Téléphone 716-683-5100

Numéros de téléphone d'urgence CHEMTREC :

États-Unis : 800-424-9300
International : 703-527-3887 (PCV)

SECTION 2 – INFORMATIONS SUR LES INGRÉDIENTS

GÉNÉRATEUR	Nº CAS	% MASS.	LIMITES D'EXPOSITION
Chlorate de sodium	7775-09-9	moins de 90	aucune (oxydant)
Peroxyde de baryum	1304-29-6	moins de 7	'02 ACGIH TLV 0.5mg/m3 '02 OSHA, PEL 0.5 mg/m3
Perchlorate de potassium	7778-74-7	moins de 2	aucune (oxydant)
Poudre de fer	7439-89-6	moins de 7	aucune, voir oxyde de fer
Silice	14808-60-7	moins de 5	'02 ACGIH TLV 3mg/m3 '02 OSHA, PEL 5 mg/m3
Oxyde de titane	13463-67-7	moins de 3	'02 ACGIH TLV 10mg/m3 total TWA 5 mg/m3, poussière respirable '02 OSHA, PEL 15 mg/m3 5 mg/m3, poussière respirable
Mica	12001-26-2	moins de 2	'02 ACGIH TLV 3 mg/m3 total TWA '02 OSHA, PEL 20 mppcf
Oxyde de magnésium	1309-48-4	moins de 0,2	'01 OSHA, PEL 5 mg/m3 poussière respirable 15 mg/m3 poussière '01 ACGIH TLV 10 mg/m3 émanations
Talc	14807-96-6	moins de 0,2	'02 ACGIH TLV 2 mg/m3 total TWA '02 OSHA, PEL 20 mppcf
Oxyde de fer	1309-37-1	moins de 0,1	'02 ACGIH TLV 5 mg/m3 (émanations comme le fer) '02 OSHA, PEL 10 mg/m3 émanations

ÉPURATEUR	Nº CAS	% MASS.	LIMITES D'EXPOSITION
Hydroxyde de lithium	1310-65-2	-	'01 OSHA, 2 mg/m3 (matière caustique)
Crible moléculaire (voir ci-dessous)			
silice	7631-86-9	moins de 60	'02 ACGIH TLV 3 mg/m3 '02 OSHA, PEL 5mg/m3
oxyde d'aluminium (non fibreux)	1344-28-1	moins de 40	OSHA, 5mg/m^3, poussière '02 ACGIH TLV 10 mg/m3'02 OSHA, PEL 15mg/m3 poussière 5 mg/m3 poussière respirable
oxyde de sodium	1313-59-3	moins de 20	aucune
quartz	14808-60-7	moins de 1	OSHA, 0,1 mg/m^3, poussière

Indiqué cancérigène par le CIRC : silice
Indiqué cancérigène par le NTP : silice, talc, quartz
Indiqué cancérigène par l'OSHA : aucun

SECTION 3 – IDENTIFICATION DES DANGERS

Contact oculaire : Peut causer des brûlures.

Contact cutané : Peut irriter la peau. Peut causer une éruption.

Ingestion : Le baryum et le chlorate de sodium sont tous deux toxiques en cas d'ingestion. La dose présumée mortelle de chlorate de sodium est de 2 grammes pour les enfants et 15 à 30 grammes pour les adultes.

Inhalation : La poussière du noyau chimique et/ou de l'épurateur peut causer une irritation des muqueuses, de la gorge et du nez.

SECTION 4 – PREMIERS SECOURS

Contact oculaire : Rincer les yeux avec un jet d'eau directionnel pendant au moins 15 minutes. Maintenir les yeux ouverts pour assurer leur irrigation complète, ainsi que celle du tissus des paupières. En cas d'irritation, consulter un médecin.

Contact cutané : Laver la région affectée à l'eau savonneuse. En cas d'irritation, consulter un médecin.

Inhalation : Éviter la respiration excessive des poussières. Transporter immédiatement la victime à l'air frais.

Ingestion : Contacter immédiatement un médecin.

SECTION 5 – LUTTE CONTRE L’INCENDIE

Point d’éclair : sans objet

Méthode de point d’éclair : sans objet

Seuil d’inflammation : sans objet

Température d’auto-allumage : sans objet

Risques d’incendie et d’explosion inhabituels : Les agents oxydants produisent leur propre oxygène en brûlant et ne peuvent donc pas être éteints avec autre chose que de l’eau. Ne pas utiliser de CO2 ou de poudre chimique, car ces produits seraient inefficaces et risqueraient d’aggraver la situation.

Procédures spéciales de lutte contre l’incendie : Éviter tout contact corporel. Porter un appareil respiratoire autonome et une tenue protectrice appropriée. Empêcher le produit de chauffer excessivement en refroidissant les conteneurs avec de l’eau.

SECTION 6 – MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT

Mesures à prendre en cas de déversement ou de renversement du produit : Les produits chimiques et les composants répandus doivent être soigneusement placés dans un récipient en métal sec.

SECTION 7 – MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Température et pression d’entreposage : Maintenir à une température et une pression ambiantes normales.

Généralités : Ne pas entreposer dans un endroit mouillé ou humide.

SECTION 8 – CONTRÔLE DE L’EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE

Protection personnelle : Des gants imperméables, un masque purificateur d’air, des lunettes de sécurité et des vêtements protecteurs doivent être portés pour la manipulation du noyau chimique et de la poussière de ce noyau ou de l’épurateur.

SECTION 9 – PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect : Noyau chimique gris, comprimé contenu dans un en cartouche métallique de générateur. L’épurateur contient des produits chimiques en granules.

Pression de vapeur : sans objet

Densité de vapeur : sans objet

Densité : variable

Taux d’évaporation : sans objet

Odeur : aucune

Solubilité dans l’eau : appréciable

pH : alcalin

SECTION 10 – STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Conditions à éviter : Éviter l’entreposage, le mélange ou la contamination avec des produits chimiques, des acides minéraux et des matériaux combustibles.

Incompatibilité : Huiles, métaux organiques et acides.

Produits de décomposition dangereux : Peuvent inclure le chlore et le dioxyde de chlore

Polymérisation dangereuse : Ne se produit pas.

Stabilité : Produit stable

SECTION 11 – PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES

Aucune information disponible.

SECTION 12 – ÉCOLOGIE

Aucune information disponible.

SECTION 13 – ÉLIMINATION

Les générateurs doivent être vidés avant d’être éliminés. Le générateur contenant du baryum, il est considéré comme un déchet dangereux, même lorsqu’il a été vidé. L’appareil vide doit être éliminé conformément à toutes les réglementations locales, régionales et gouvernementales en vigueur.
Le générateur d’oxygène contient également de l’hydroxyde de lithium, un agent corrosif de classe 8 (UN2680).

SECTION 14 – TRANSPORT

Nom d’expédition DOT : Générateur d’oxygène chimique (<< Oxygen Generator, Chemical >>)

Classe de danger DOT : 5.1

Numéro DOT : UN 3356

Groupe de conditionnement : II

Avis : L’expédition fait l’objet de restrictions particulières. Consulter le code fédéral des réglementations américaines (CFR 49) ou toutes les autres réglementations gouvernementales pertinentes. Des autorisations, des exemptions ou des permis gouvernementaux peuvent être exigés.

SECTION 15 – RÉGLEMENTATIONS

Cet appareil est un générateur d’oxygène chimique classifié comme « article » dans 29 CFR 1910.1200 (b) (6) (v) du 1er juillet 1995. En conséquence, cet appareil n'exige pas de fiche signalétique de sécurité. Toutefois, pour la fourniture au gouvernement fédéral des États-Unis, une fiche signalétique est exigée aux termes de la norme fédérale 313C (service de fourniture fédéral du GSA)

SECTION 16 – AUTRES INFORMATIONS

Les informations contenues dans le présent document sont, au mieux de notre connaissance, exactes. Toutefois, Scott Aviation décline toute responsabilité en ce qui concerne l’exactitude ou l’intégralité de ces informations. La détermination finale de l’adéquation de tout produit est la responsabilité absolue de l’utilisateur. Tous les matériaux peuvent présenter des risques inconnus et doivent être utilisés avec précaution. Bien que certains dangers soient décrits dans le présent document, nous ne saurions en aucun cas garantir qu’ils sont les seuls existant. Il incombe à l’utilisateur de se conformer à toutes les réglementations locales, régionales et gouvernementales en vigueur.